



PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE FINANCIERE

DU 24 NOVEMBRE 2025 A BRASSAC

Clubs présents : ALBAN, ALBI, AMBRES, BOURNAZEL, CAGNAC BLAYE, CASTRES OLYMPIQUE, CASTRES RUGBY CLUB, GAILLAC, GRAULHET, LABRUGUIERE, LACAUNE, LAVAU, MAZAMET, MONTREDON LABESSONNIE, RABASTENS COUFFOULEUX, RIVE GAUCHE, SAINT JUERY ARTHES, SAINT SULPICE LA POINTE, SEGALA OVALE, SIDOBRE MONTAGNE, SOR AGOUT, THOERE RUGBY CLUB, VALENCE OLYMPIQUE, VIELMUR

Clubs excusés : AUSSILON, CARMAUX, LABASTIDE SAINT GEORGES, THORE RC

Membres du CODIR présents : CERESOLI Alain, CLUZEL-SABATIE Marie-Cécile, COSTES Didier, COULOMB Yves, GIACOMINI Michel, GINESTET Thierry, MAYERAS Philippe, MOREAU Jean-Marc, REY Fabienne, REY Bernard, ROLLAND Pierre, SAMAT Pierre, SOULET Bernard, BIAU Anne

Membres du CODIR excusés : ANGLES Pierre, AURET Jean-Michel, FENOY Christian, REY Alain

Membres associés présents : BESSET Alain, BRUGUIERE Françoise, FARRAL Adeline, LASSERRE Yves, PFLIEGER Michel, SOUYRIS Jean-Paul

Membres associés excusés : ALLEGRE Francis, BESSET Rosy, ENCINAS Marc, JULIEN Patricia, LOISEAU Annick, LOPES Alex, LOPES Corentin, LOPES Delphine, LOPES José, LOPES Justine, PALOT Nicolas, PAUZIES Pierre, SIRGUE Jean-Marc, TEYSSEYRE Jérôme, VERGNES Philippe

Membres de l'équipe technique présents : DAUBA Ludovic, FABRA BETEILLE Lukas, GRATELOUP Morgan, PEGUILLAN Sylvain

Membre de l'équipe technique excusé : CORTES Théo

CTC / CTL présents : CARAYON Philippe, JOURDAS LIONEL

CTC / CTL excusé : BLATTES Romain, PASSIEU Stephen

Représentant des Arbitres excusé : FILHOL Bastien

Représentant de la LOR présent : PRATMARTY Serge, Vice-Président

Assiste à l'AG : ESPINOSA Isabelle Vice-Présidente du Conseil Départemental

Excusés : Joël CASTANY, Président de la Ligue d'Occitanie de rugby

Le Président ouvre l'Assemblée générale financière du CD 81 et remercie les personnes présentes.

Il remercie Monsieur le Maire de Brassac pour son accueil et la mise à disposition de la salle, le club de Sidobre Montagne et Isabelle ESPINOSA, vice-présidente du Conseil départemental du Tarn.

Pierre ROLLAND excuse le président de la Ligue d'OCCITANIE, représenté par son Vice-Président monsieur PRATMARTY.

La parole est donnée au Maire de Brassac qui remercie le Comité Départemental d'avoir choisi Brassac pour la tenue de cette AG financière et souhaite la bienvenue à tous les clubs présents.

Audrey ANTOLIN, Présidente de Sidobre Montagne, remercie également le Comité d'avoir choisi Brassac. Elle remercie la mairie qui offrira le vin de l'amitié servi à l'issue de l'AG et les bénévoles qui assureront la partie restauration de la soirée.

1 - Adoption du compte rendu de l'AG 23/06/2025

Le compte rendu de l'AG du 23 juin 2025 est adopté à l'unanimité.

2 – Rapport financier 2024/2025 – Adoption des comptes

Le premier élément fait état d'une augmentation importante du budget : + 29 000 € en ce qui concerne les produits et + 20 000 € pour les charges par rapport à la saison 2023/2024.

Cette année, le CD a dégagé un résultat positif.

Ce résultat positif va permettre au Comité de faire un retour aux clubs pour un montant de 19 925 €. Au-delà de ce retour aux clubs, le Comité ne se limite pas à cette aide exceptionnelle car liée aux résultats financiers mais aide les clubs tout au long de l'année (bonus jeunes, aide aux EDR, village du sport Tarnais, club féminin de l'année...). Au total ce sont environ 8 000 € qui ont été reversés aux clubs.

L'aide de 19 925 € sera attribuée selon 3 critères :

- 1) 200 € seront reversés pour chaque plateau VYV3 EDR organisé par les clubs lors de la saison 2024/2025 (coût total 6 000 €)
- 2) 250 € pour chacun des clubs du département qui ont organisé un tournoi de jeu adapté dans le cadre de leur section de sport santé (coût total 500 €)
- 3) Un listing a été demandé à la ligue afin de connaître le nombre d'éducateurs formés par club au cours des 3 dernières années. Ainsi, les clubs les plus formateurs se verront octroyer une aide de 25 € par éducateur formé. Cela représente un total de 13 425 €.

Tant que les résultats le permettront, le CD effectuera un retour aux clubs.

Les éléments significatifs concernant les dépenses:

- 1) Les charges externes ont connu une forte hausse de + 13 000 € liées à la montée en gamme des Boucliers du terroir et des trophées du rugby amateur La Dépêche
- 2) Les charges de réceptif en lien avec les sélections, les goûters des différents tournois, le Batigne, les AG, les Boucliers...ont également augmenté
- 3) Le CD a eu moins de besoins en équipements sportifs (ballons, maillots, chasubles...)
- 4) Le renouvellement de la flotte de véhicules a permis de faire baisser significativement les frais d'entretiens
- 5) Les frais de transport des salariés et des sélections sont stables par rapports à la saison passée
- 6) Les charges de personnel ont sensiblement augmenté passant de 105 000 € à 121 000 € (+6 000 de salaires et + 10 000 € de charges sociales). Cette augmentation est liée au changement de contrat d'un salarié qui était jusqu'à présent en apprentissage et qui est désormais en CDD

Les éléments significatifs concernant les produits :

- 1) Les stages d'été représentent une recette de 37 000 € (soit 10% du budget du CD)
- 2) Les partenariats et mécénats ont augmenté de 37 000 € à 40 000 €. Beaucoup de nouveaux partenaires viennent en raison de l'impact des Boucliers de terroir
- 3) Les dons des bénévoles et partenaires ont connu une forte hausse passant de 39 000 € à 47 000 €. Les dons sont constitués par l'abandon des frais de déplacements des membres du CODIR et des bénévoles du CD. Un élu ou membre associé du Comité est présent sur chaque plateau EDR de 6 à 14 ans
- 4) Augmentation nette des activités périscolaires (+5 800 €), des prestations de personnel (+ 3 600 €) et de la bourriche des Boucliers du terroir seniors (+ 3 200€).
- 5) Augmentation modérée des subventions : + 3 000€ de la FFR et de la Ligue, stabilité de la subvention du Conseil Départemental. Il faut savoir que les subventions représentent 43 % du budget du CD 81.
- 6) Augmentation des produits financiers (+ 6 800€) notamment grâce aux placements de trésorerie.
- 7) Il est à noter que les cotisations forfaitaires des clubs restent à l'identique et ce pour la 9ème saison consécutives.

Présentation rapide des chiffres (cf compte d'exploitation) :

Les produits représentent 370 311 € et les charges 354 683€. Ce qui laisse ressortir un résultat positif de 15 628 €.

Du côté des produits, nous constatons que les subventions d'exploitation représentent 43 % du budget soit environ 160 000 €, les produits des activités 23 % soit 86 946 € et les produits de gestion courante 30 % soit 112 784 € pour les plus significatifs. Du côté des charges, ce sont les charges de personnel (34%) et les charges de fonctionnement (49 %) qui sont les plus significatives.

En comparaison aux 2 saisons précédentes, les charges ont évolué de + 33 245€ et les produits de + 44 177€. Ce qui démontre une bonne gestion financière du Comité.

En ce qui concerne la trésorerie dont dispose le Comité il est à noter que le compte courant est crédité de 152 167 € et les livrets d'épargne de 159 885 €.

Le président, Pierre ROLLAND, remercie le travail accompli par Yves COULOMB et le professionnalisme de Sylvain PEGUILLAN notamment pour ses compétences pour monter les dossiers de demande de subvention.

Les comptes financiers sont adoptés à l'unanimité par l'Assemblée Générale.

3 – Budget prévisionnel 2025/2026

Le budget prévisionnel pour la saison 2025/2026 est en légère baisse par rapport à la saison 2024/2025. L'anticipation sur la base d'une vision optimiste du budget prévisionnel laisse espérer un résultat qui pourrait être positif au 30 juin 2026, avec de nombreuses incertitudes présentées à l'assemblée.

Les éléments pris en compte pour ce budget 2025/2026 sont liés à plusieurs facteurs :

- Nous avons conscience que le contexte économique est délicat.
- Il y a des incertitudes concernant les subventions publiques.
- Les aides à l'emploi devraient être impactées.
- Le renouvellement du parc automobile a fait augmenter les coûts de location (+ 60%).
- Fin ou quasi fin des interventions en milieu périscolaire au sein de l'agglomération Gaillac Graulhet. Cette perte d'activité est partiellement compensée par des prestations au Lycée Fonlabour d'Albi.
- Augmentation du loyer des bureaux occupés à la maison des associations (augmentation de 25 à 80 € le m²).
- Refonte de l'environnement informatique à la suite d'un audit mené auprès d'un prestataire (Chambre de Commerce et d'Industrie du Tarn).
- L'annulation du stage à Touscayrats en juillet 2025 est un élément impactant. Il avait engendré une recette de 9 500 € en 2024/2025.
- Le Comité a des incertitudes et mène une réflexion sur le périmètre d'intervention de l'ETD à l'horizon de la saison 2026/2027. Des salariés arriveront en fin de leurs contrats (apprentissage ou CDD) au 30/06/2026. Le souhait du Comité est de maintenir une équipe départementale forte mais les baisses d'aides à l'emploi interrogent sur la capacité à pérenniser des postes.

Ainsi que le veut la réglementation, le budget prévisionnel est présenté à l'équilibre. Nous retrouvons les sommes de 350 849 € du côté des charges ainsi que du côté des produits (cf BP 2025/2026).

Le budget prévisionnel 2025/2026 est adopté à l'unanimité par l'Assemblée Générale.

Il n'y a aucune question, l'Assemblée Générale est levée.

Conclusions :

Le vice-président de la ligue d'Occitanie, Serge PRATMARTY, excuse le président CASTANY et remercie le président du CD Pierre Rolland et son équipe. Il rappelle que la ligue est toujours aux côtés des Comités et des clubs et précise que les clubs qui ont fait beaucoup de kilomètres auront une participation de la ligue. La ligue va aider les clubs qui vont créer des antennes de proximité et ceux qui vont contribuer au développement du rugby féminin. Monsieur PRATMARTY précise que la ligue a créé un fond de dotation à destination de clubs qui vont développer des actions de RSO (responsabilité sociale des Organisations).

Le premier appel à projet va débuter prochainement et concernera le développement du rugby santé.

Isabelle ESPINOSA, vice-présidente du Conseil Départemental, remercie Yves COULOMB, trésorier du CD81, et Pierre ROLLAND, président du CD81 pour leur bonne gestion financière du Comité.

Elle précise que le CD 81 est pleinement dans les orientations du Conseil Départemental, notamment par sa présence auprès des clubs et revient sur le maintien à l'identique des cotisations des clubs qui n'est pas une action anodine envers ces derniers.

Isabelle ESPINOSA fait le constat que la subvention du département est encore supérieure aux subventions ligue et FFR cumulées.

Elle rappelle que les subventions en faveur des Comités départementaux ont été diminuées en 2025. Dans un souci de cohérence et d'égalité, les subventions attribuées aux Comités sont constituées d'une part fixe à raison de 1 € par licencié et 50 € par club et d'une part variable en fonction des stages, détections et actions qu'ils mènent, le tout étant formalisé par une convention annuelle.

Le département du Tarn participe aux Boucliers du terroir et a mis en place le bonus jeunes qui récompense 8 écoles de rugby.

Isabelle ESPINOSA précise que le département soutient certains clubs et rappelle que le département peut aider les clubs dans l'achat de matériel.

Concernant la maison départementale des sports, Isabelle ESPINOSA précise que le département en est propriétaire et en a donné la gestion au CDOS. L'augmentation des loyers des locaux est liée au fait que le Département a supprimé la subvention de gestion du CDOS par souci d'équité envers tous les organismes qui occupent le bâtiment et qui n'avaient pas cette aide.

En conclusion, Isabelle ESPINOSA souligne la bonne gestion du CD et affirme que le département soutiendra le CD dans la lutte contre les addictions car c'est un thème qui entre complètement dans les compétences du Conseil Départemental.

Le Secrétaire Général
Bernard REY

Le Président
Pierre ROLLAND